



RAPPORT D'ACTIVITÉ

Adopté par la Commission
exécutive du 26 novembre 2009
(Ce rapport n'est pas amendable)

I - QUELLES RÉFLEXIONS PORTÉES AU COURS DU MANDAT

A - ESPACES ET COLLECTIFS MIS EN PLACE

1. Espace retraités et société
2. Espace vie syndicale
3. Espace revendicatif
4. Enjeux territoriaux et dialogue social
5. Collectif femmes retraitées
6. Collectif international
7. Les outils de communication
8. UCR/LSR
9. Commission des repères revendicatifs

B - LES JOURNÉES D'ÉTÉ DE L'UCR

C - ÉVOLUTION ET RELATION ENTRE LES DIFFÉRENTES STRUCTURES DE L'UCR

II - QUELLES DÉCISIONS PRISES PAR NOS ORGANISMES DE DIRECTION

III - QUELLES CONCRÉTISATIONS DANS LES LUTTES

A - LUTTES SPÉCIFIQUES

B - INITIATIVES GÉNÉRALES

IV - QUELLE PLACE DE L'UCR DANS LA CGT ?

PRÉAMBULE

Ce rapport d'activité ne sera pas une énumération fastidieuse des faits qui ont marqué notre activité pendant ce mandat. Il vise à faire le point sur la mise en œuvre des orientations et résolutions de notre congrès de Dijon.

Nous y avons réaffirmé notre volonté :

- d'être le maillon actif de la construction dans la Cgt d'une société pour tous les âges,
- d'une coopération permanente avec les actifs,
- d'amplifier le travail croisé entre UFR et USR,
- d'avoir une démarche revendicative ancrée sur la réponse aux divers besoins des retraités.

Des événements majeurs sont intervenus et ont considérablement modifié notre approche revendicative :

- Le capitalisme mondialisé renforce son exploitation partout où il le peut. Quand les législations nationales le freinent, il cherche par tous les moyens à réduire les droits des salariés pour mieux satisfaire les actionnaires.
- En France, le Medef s'appuie sur un président de la République et une majorité parlementaire adeptes d'un libéralisme forcené pour faire passer ses prétentions.

- La crise financière actuelle leur sert de prétexte pour aggraver la situation des salariés et des retraités. L'ensemble des droits sociaux est remis en cause.

La Cgt fait des propositions qui s'attaquent aux causes structurelles de la crise et qui permettraient de construire une société répondant aux besoins de tous les salariés actifs et retraités, comme le soulignait le mot d'ordre de notre congrès *La Cgt une force pour tous les âges*.

Des journées d'étude ont permis de poursuivre et d'approfondir ces réflexions. Pour les concrétiser, nous avons mis en place des espaces qui ont fonctionné avec plus ou moins de réussite, et qui ont permis par la diversité de leur activité de mieux faire partager notre conception du syndicalisme « retraité » aujourd'hui.

L'Ucr-Cgt a su, à partir de ses réflexions, construire le syndicalisme rassemblé des retraités. Avec les autres UCR, nous avons su mener des manifestations qui ont été remarquées.

Nous avons aussi participé aux différentes luttes et campagnes décidées par la Confédération avec le souci permanent de devenir l'organisation syndicale qui défend le mieux les intérêts des retraités, celle qu'ils souhaitent soutenir en y adhérant : La Cgt. ■

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I - QUELLES RÉFLEXIONS PORTÉES AU COURS DU MANDAT

A - ESPACES ET COLLECTIFS

1. ESPACE RETRAITÉS ET SOCIÉTÉ

L'espace retraités et société a poursuivi le travail engagé sur la révolution démographique, les conséquences et les enjeux, comment construire une société pour tous les âges.

Les militants ont animé des débats lors de congrès ou de réunions d'UFR, lors d'initiatives de fédérations ou d'UD, lors d'initiatives en région ou de congrès d'USR.

Le travail a été poursuivi avec l'équipe de recherche de Grenoble: *Face à l'allongement de la durée de vie, quelle représentation politique et sociale des retraités pour assurer leur place et leur rôle dans la société?* Ces travaux ont fait l'objet d'un rapport en janvier 2009.

Devant la multiplicité des questions soulevées, quatre sous-groupes ont été mis en place au sein de l'espace :

- Les représentations de la vieillesse
- Santé et autonomie
- Habitat et cadre de vie
- Questions économiques

Le travail sur les représentations de la vieillesse a permis d'élaborer un premier texte de réflexion. Les travaux de ce groupe ont servi de base pour les journées d'été de l'Ucr-Cgt en 2009, portant sur *un autre regard sur le vieillissement*.

Le travail sur la santé et l'autonomie a conduit à l'élaboration de l'enquête sur le ressenti et les besoins des retraités sur ces questions, et de préparer les assises nationales de la santé et de l'autonomie. Nos assises du 16 novembre 2009 se sont inscrites dans les débats préparatoires au 49^e Congrès confédéral, et ont été préparées dans des initiatives en région.

Une coopération avec la Macif a permis un travail plus précis sur les aidants familiaux.

Les réflexions du groupe ont été croisées avec celles de la confédération sur la santé, les services à la personne et l'action sociale.

À partir de la visite du complexe, mis en place par la commune de Saint-Apolinaire, en Côte-d'Or, est née l'idée de la table ronde du 9^e Congrès « urbanisme et habitat ». Basée sur la conception intergénérationnelle d'un habitat pour tous, c'est un espace destiné aux enfants, aux familles, aux grands-parents, aux personnes en perte d'autonomie. Il comprend des logements sociaux, une halte garderie, un relais assistantes mater-

nelles, une ludothèque, des services pour retraités et personnes âgées, une maison de retraite, une salle de quartier, un restaurant. Une charte *génération*, invite jeunes et vieux à s'entraider.

Le groupe économie reste en phase de construction. Il vise à traduire « une société pour tous les âges » d'un point de vue économique.

La commission exécutive se félicite de constater une réelle prise en compte de ces questions dans toute la Cgt. L'intérêt suscité par les analyses et propositions de l'Ucr-Cgt est réel. De premiers débats à l'échelle des unions départementales, des fédérations et de régions, en direction des syndicats d'actifs, ont été organisés en coopération étroite avec l'Ucr-Cgt, afin de donner sens et contenu au syndicalisme retraité, et promouvoir la nécessité de la continuité syndicale. C'est la généralisation de ce type de coopération entre l'Ucr-Cgt et les autres organisations de la Cgt qui permettra la diffusion au plus grand nombre des réflexions nécessaires sur la place et le rôle des retraités dans la société et dans la Cgt.

Plus généralement, après avoir fait avancer l'idée que l'allongement de la durée de vie devait être pris en compte comme un élément majeur de transformation de la place et du rôle des retraités dans la société, il conviendrait que soit approfondi le concept d'une société pour tous les âges, assurant la stricte égalité de chacun (ainsi que sa liberté), et cela, de la naissance à la mort, dans le cadre d'une conception progressiste de la condition humaine.

2. ESPACE VIE SYNDICALE

Le bilan Vie syndicale de l'Ucr-Cgt est à appréhender au regard des décisions qui ont été prises au dernier congrès. Il ne peut donc s'agir que d'une tendance nationale faite d'inégalités dans les organisations professionnelles ou territoriales.

Concernant le nombre de syndiqués à l'Ucr-Cgt et de diffusion de *Vie nouvelle*, les objectifs, sans doute ambitieux, n'ont pas été atteints, puisque le nombre d'adhérents est de : 115 699 en 2006, 114 861 en 2007, 113 308 en 2008. Ne sont pas comptabilisées (en 2007 et 2008) les fédérations n'ayant pas reversé à Cogetise.

Le nombre d'adhésions réalisées, ainsi que la continuité syndicale, est visiblement plus élevé que ce que fournissent les organisations (une minorité) au travers du questionnaire Vie syndicale.

Quant au taux et au montant de la cotisation : la décision d'aller par étape 1 % du montant de sa retraite est appliquée de manière disparate selon les organisations de l'Ucr-Cgt. Le montant de la cotisation moyenne a évolué de 0,56 € depuis 2006 (6,22 à 6,78 en 2008). Il était de 4 € en 2001. Le nombre de timbres par carte reste supérieur à 10 par FNI.

Les outils fournis pour développer la formation syndicale au niveau de l'Ucr-Cgt des UFR, des USR existent, ils ont été insuffisamment utilisés

Les journées d'étude sur les enjeux territoriaux et le syndicalisme de proximité, sur l'utilisation de l'outil Cogétise et Cogitiel doivent contribuer à mieux saisir les potentialités du développement de l'activité et de la vie syndicale.

La rencontre au niveau des régions avec les UD et en présence des responsables des fédérations, ainsi que la mise à disposition des coordonnées des dirigeants nationaux des UFR en région pour les USR constituent un plus pour le développement de notre organisation. Il faut noter également quelques initiatives de décentralisation des UFR.

L'action des coopérants peut être déterminante, encore faut-il approfondir le contenu de leur mission.

3. ESPACE REVENDICATIF

L'espace a engagé une réflexion sur son rôle, ses objectifs, sur la manière de travailler, et s'est fixé quatre axes :

- évaluation des besoins à partir d'une grille d'évaluation définie par l'espace,
- réactivité sur l'actualité en lien avec le Bureau,
- être force de réflexion et de propositions revendicatives,
- effectuer un travail transversal avec l'espace *Retraités et société*, la commission Repères revendicatifs et le secteur territoire.

Au regard des champs revendicatifs à développer, l'espace a constitué six groupes de travail comportant chacun un pilote :

- pouvoir d'achat
- logement
- transport
- santé
- culture et sport
- anciens combattants

Il a défini une grille d'analyse et d'évaluation prenant en compte le constat des réalités dans toutes les diversités, les convergences locales et nationales, nos revendications, les moyens pour y parvenir, nos propositions, et enfin, a travaillé dans chaque groupe la diversité des besoins liés aux différents âges ; 55-65/70-80 et après 80 ans.

Différents tracts et pétitions ont été élaborés sur le pouvoir d'achat, sur la crise, sur les franchises médicales (250 000 signatures déposées par le secrétaire général de la Cgt Bernard Thibault à l'Élysée), la défense des services publics, etc.

Cependant, le bilan de l'espace démontre que le travail prévu n'a pas été mené à son terme. Ainsi, il n'a pas été possible de porter devant la CE, l'ensemble des réflexions de l'espace, le travail engagé, limitant ainsi sa capacité de construction d'une démarche revendicative permanente.

Une réflexion a été engagée sur la conception d'un travail collectif et transversal :

- des réunions des Coderpa en région,
- des argumentaires au service des sections pour un travail avec les UD dans les départements,
- l'intégration dans l'espace des différentes initiatives réalisées dans les départements pour enrichir le travail national,
- un travail sur les maisons de retraites publiques ou autres espaces intergénérationnels de vie,
- un travail avec l'espace revendicatif confédéral pour porter les revendications spécifiques des retraités.

Ces initiatives sont restées trop limitées et doivent être largement développées.

Collectif droit à la sécurité

Après l'élection présidentielle, le Comité général a décidé de mettre en place un collectif pour faire des propositions donnant droit à une sécurité pour tous sans tomber dans un état sécuritaire. Ce thème sera traité dans une fiche des repères revendicatifs.

Collectif suivi post-professionnel

Le collectif qui a réfléchi pour la première fois sur ce sujet a eu du mal à se mettre en place. À partir de ce qui a été fait sur l'amiante, avec le souci d'élargir à l'ensemble des nuisances, nous nous orientons vers une sensibilisation de nos organisations sur ce qui existe en matière de législation, ceci afin de la faire appliquer, en articulation avec les actifs.

C'est à partir de cette réflexion que la conférence internationale *la santé tout au long de la vie* est organisée.

4. ENJEUX TERRITORIAUX ET DIALOGUE SOCIAL

A. Enjeux territoriaux

Depuis le dernier congrès, la direction de l'Ucr-Cgt a travaillé les enjeux territoriaux, les conséquences pour notre stratégie revendicative et pour la vie syndicale.

Une fois en retraite, les relations à l'entreprise dans la plupart des cas peuvent se distendre voire disparaître. À l'inverse, le retraité vit intensément dans le territoire où il mesure les besoins de santé, de transport, de loisirs, de culture, de services publics et de proximité.

Au-delà du montant des pensions, de la santé et de la protection qui sont du ressort de l'État, des revendications peuvent parfois être satisfaites par les collectivités locales qui ont hérité de larges compétences à la faveur des différentes lois de décentralisation.

Cet enjeu revendicatif territorial nécessite un travail cohérent et complémentaire entre structures professionnelles et territoriales. Il commence et vise à mieux coordonner : actifs/retraités, USR/UFR, sections professionnelles et territoriales.

Au niveau de l'Ucr-Cgt, des bureaux, Commission exécutive, Comité général, des journées d'étude ont été consacrées à cette question.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

B. Instance du dialogue social

De plus en plus, les organisations syndicales sont sollicitées dans les territoires sur les besoins des retraités (CCAS, CPAM, Cram, CESR, observatoires, Coderpa...)

La participation à ces instances de dialogue social territorial, que l'Ucr-Cgt encourage, crée des besoins nouveaux pour les mandatés et les organisations de l'UCR. Ce sont des sources d'informations où les revendications des retraités peuvent être portées et une démarche rassembleuse favorisée.

Une meilleure coordination d'activité est nécessaire entre les différentes structures et les mandatés de la Cgt. Elle est engagée dans de nombreux endroits, mais devrait l'être partout. La communication et la circulation de l'information concernant ces questions sont une exigence.

Il y a nécessité pour l'Ucr-Cgt d'améliorer la cohérence de ces différents niveaux, ainsi que le rapport à l'organisation Cgt. L'Ucr-Cgt n'a pas répondu à la demande forte de formation dans ce domaine, non pour se spécialiser, mais pour mieux appréhender la tâche et le rôle de mandaté, afin de mieux l'articuler avec l'action revendicative.

Les Coderpa

Le 8^e Congrès avait pris la décision d'avoir une activité particulière avec les membres du CNRPA et des Coderpa. Avec les Coderpa au niveau régional, ce sont des lieux de dialogue, d'information, de réflexion indispensables et de concertation.

En 2008, une réunion nationale de l'ensemble des membres Cgt des Coderpa a été organisée. Cet échange a été apprécié et son renouvellement est demandé. Mais nous n'avons pas totalement répondu aux attentes des mandatés Cgt.

Au cours du mandat, une transformation importante des Coderpa a eu lieu. Leur tutelle est passée de l'État au Conseil général qui est libre de l'organiser comme il l'entend. Il y a donc une grande disparité entre les départements. Par ailleurs, du fait de la loi de décentralisation, ils n'ont plus aucun lien avec le CNRPA (Comité national des retraités et personnes âgées).

Les disparités d'application dans les départements, avec des variations de prestations, interpellent fortement et appellent un besoin d'échanges entre les membres Cgt des différents Coderpa d'une région et l'USR. Des initiatives, très appréciées, ont eu lieu dans certaines régions, mais sont encore insuffisantes au regard de la demande.

5. COLLECTIF FEMMES RETRAITÉES

Le collectif a eu des difficultés à mettre en œuvre les

décisions prises lors du 8^e Congrès, dont l'objectif était de développer les initiatives dans les différentes USR et UFR, et d'interpeller le gouvernement.

Quelques initiatives ont eu lieu : tracts, pétitions, un Interliasons, un dossier spécial *Vie nouvelle*, mais cela est insuffisant.

Au niveau des USR et UFR, des rassemblements se sont tenus. D'autres initiatives ont permis d'avoir des interventions auprès de différentes préfectures, particulièrement autour du 8 mars.

La pétition « femmes retraitées » diffusée et signée par 2000 personnes n'a été prise en compte que par quelques USR et UFR.

Nous devons souligner le manque de volonté pour impulser une activité spécifique avec les femmes retraitées, à tous les niveaux de nos structures. Pourtant, les femmes retraitées ont des revendications et des expressions spécifiques.

L'animation du collectif des femmes demande une activité beaucoup plus offensive, tant dans l'action que dans la syndicalisation. Cela exige que la direction de l'Ucr-Cgt et l'ensemble des structures prennent en compte cette activité et la place des femmes retraitées dans la société.

6. COLLECTIF INTERNATIONAL

Les questions internationales faisaient partie des huit décisions du 8^e Congrès.

L'objectif était double. D'une part, faire prendre en compte les questions internationales par les organisations à tous les niveaux. Et d'autre part, travailler en bilatéral avec les organisations de la Ferpa (Fédération européenne des retraités et personnes âgées), afin de faire évoluer cette organisation vers plus d'efficacité, plus d'utilité, en particulier faire progresser l'idée d'un travail de fond avec la CES (confédération européenne de syndicats) sur la question du syndicalisme retraité.

Sous l'impulsion du collectif international de l'Ucr-Cgt, nous avons progressé dans nos rapports avec les organisations de la Ferpa, et dans la Ferpa elle-même, sous l'égide de son nouveau secrétaire général.

L'élaboration d'un *nouveau pacte social - droits des retraités et personnes âgées - défense et amélioration des pensions* par la Ferpa met en valeur les revendications des retraités de toute l'Europe face à la dégradation de leur situation dans tous les pays. L'idée d'une initiative européenne des retraités sur le pouvoir d'achat progresse.

Les organisations syndicales françaises (CGT, CFDT, CFTC, CFE CGC, FO) affiliée à la Ferpa, ont soutenu l'idée d'un comité des femmes plus utile et plus efficace

pour la défense particulière des retraitées européennes. Elles ont proposé la création d'un petit collectif de travail pour préparer les réunions du comité. Si les organisations françaises impulsent un travail européen (déclaration pour l'action du 16 octobre 2008, *un travail sur le vieillissement*), beaucoup reste à faire pour que le comité des femmes prenne une réelle dimension revendicative.

Pour développer les coopérations, l'Ucr-Cgt a eu des rencontres avec les syndicats italiens, espagnols, belges, luxembourgeois. Nos analyses sur la situation des retraités, sur le syndicalisme retraité et la nécessité de son développement sont proches.

C'est à partir de ces réflexions que la conférence internationale du 12 avril (veille du congrès de l'Ucr-Cgt) a été élaborée. Dans ce but, nous avons eu des contacts avec de nouveaux syndicats européens : britannique et allemand.

7. LES OUTILS DE COMMUNICATION

A. Vie nouvelle

Lors du 8^e Congrès de l'Ucr-Cgt, en janvier 2007, l'objectif des 100 000 abonnés a été réaffirmé.

Pour donner une nouvelle impulsion, un collectif a été mis en place. Trois axes de travail ont été fixés :

- Impulser l'intervention des responsables *Vie nouvelle* dans les CE ou CD des USR et UFR.
- Faire connaître le magazine dans toute la Cgt.
- Réaffirmer le statut de *Vie nouvelle* s'adressant à l'ensemble des retraités comme connaissance de l'activité de l'UCR et favorisant l'adhésion à la Cgt des retraités et des futurs retraités.

Depuis le dernier congrès, *Vie nouvelle* a été présente dans une centaine de congrès, assemblées générales, de 58 USR et 13 UFR, dans plusieurs fédérations, UD, associations, fêtes populaires.

Après le 8^e Congrès de l'UCR, la diffusion de *Vie nouvelle* a continué de progresser. Passant de 73 708 à 74 404 en novembre 2007. Par contre, de janvier à novembre 2008, *Vie nouvelle* connaît une régression de 817 abonnements. En 2009, la régression se confirme par une perte de 2 127 abonnements. Le niveau de diffusion est tombé à 71 860. Cette situation est à regarder de près, parce que si des organisations perdent des lecteurs, d'autres en gagnent.

Plusieurs réunions spécifiques *Vie nouvelle* se sont tenues dans des départements (Aisne, Paris, Seine-Saint-Denis), des régions (Ile-de-France, Limousin), dans plusieurs UFR (Fapt, Cheminots, Organismes sociaux). Des décisions et des dispositions ont été prises avec des résultats encourageants.

Bien évidemment, la diffusion de *Vie nouvelle* est intimement liée à la question de la syndicalisation. Cette question a été mise à l'ordre du jour du Comité général de l'Ucr-Cgt de mai qui a pris des dispositions :

- Réaffirmer la responsabilité de chaque direction à tous les niveaux sur l'utilité de *Vie nouvelle* pour les

syndiqués, pour l'activité et la syndicalisation.

- Tendre à abonner en plus de la cotisation (1 € par mois).
- Créer un poste de diffusion dans chaque section.
- Offrir ou proposer un abonnement à tout syndiqué « actif » prenant sa retraite.
- Assurer la présence de *Vie nouvelle* dans toutes les assemblées, congrès, fêtes populaires, rassemblements, manifestations.

B. Interliaisons

Le lien entre l'Ucr-Cgt et ses organisations a été facilité grâce à la qualité et la régularité de la diffusion de ce moyen de communication.

C. UCR-Actualités

Lien entre l'Ucr-Cgt et toutes les sections syndicales.

D. Le site Internet

Le 8^e Congrès de notre Ucr-Cgt a émis le souhait qu'il fonctionne mieux et de façon plus vivante, plus réactive, plus productive, ce travail reste à faire.

8. UCR/LSR

Les échanges entre l'Ucr-Cgt et la Fédération LSR ont été plus nombreuses et plus fructueuses. Il est à noter la mise en place de façon systématique de rencontres trimestrielles. Une démarche commune auprès des organisations Cgt et des associations LSR est engagée. Cette démarche complète les efforts que nous faisons pour transformer et enrichir l'activité de la Cgt en direction des retraités. LSR porte des valeurs de rassemblement qui nous sont communes.

Au-delà des rencontres au niveau des responsables nationaux, nous devons continuer à travailler au développement de rencontre des responsables des organisations Cgt et des associations LSR au niveau local. Elles démontrent l'intérêt que nous avons à travailler pour la « continuité de la vie sociale » qui comprend ce que nous appelons la « continuité syndicale », et que nous pouvons construire ensemble.

9. COMMISSION DES REPÈRES REVENDICATIFS

Mis en place par le Comité général, ce collectif a déjà produit trois fiches, qui ont été adoptées lors du Comité général des 11 et 12 mai 2009, cinq autres fiches seront proposées au Comité général de décembre 2009.

B - JOURNÉES D'ÉTÉ DE L'UCR-CGT

L'activité des différents espaces a permis, par sa diversité, d'améliorer le travail de la Commission exécutive, les journées d'étude avaient le même but en favorisant notre réflexion collective.

Leurs thèmes *enjeux territoriaux, le syndicalisme retraité, un autre regard sur le vieillissement* ont traversé les préoccupations de notre organisation pendant ce mandat. Ils contribuent à donner toute sa dimension au syndicalisme retraité, tel que nous le concevons, et toute son efficacité en territoire.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Notre réflexion s'inscrit dans celle de la confédération puisque le document d'orientation pour la préparation du 49^e Congrès (résolution n° 6 III-140) précise : *redéfinir notre présence et notre activité territoriale pour répondre aux enjeux d'aujourd'hui.*

C - ÉVOLUTION ET RELATION ENTRE LES DIFFÉRENTES STRUCTURES DE L'UCR-CGT

Le 8^e Congrès avait souligné l'intérêt à travailler la complémentarité entre le professionnel et l'interprofessionnel et à amplifier le travail croisé entre UFR et USR pour une meilleure activité de proximité.

Depuis, une prise en compte a commencé à se réaliser, mais de façon très inégale suivant les départements, entre les structures de l'Ucr-Cgt et les organisations de la confédération, afin de renforcer le syndicalisme retraités.

Cette démarche a permis, aussi, un début d'approfondissement concernant la responsabilité spécifique de l'USR et celle partagée au sujet de nos enjeux revendicatifs, notamment, sur le pouvoir d'achat, la santé, la retraite, les services publics, qui sont des revendications communes au professionnel et à l'interprofessionnel.

Notre activité démontre qu'il y a toujours besoin de mieux travailler ensemble dans les territoires, les localités, les revendications spécifiques aux lieux de vie (transports, logement, maison de retraite...)

II - QUELLES DÉCISIONS PRISES PAR NOS ORGANISMES DE DIRECTION ?

La CE et les comités généraux se sont statutairement réunis et ont concrétisé par leurs travaux les décisions du 8^e Congrès :

- construire une grande action unitaire sur le pouvoir d'achat, la santé, les services publics,
- s'engager résolument dans la bataille générale de la Cgt sur les retraites,
- mener la lutte pour des services publics de qualité accessible à tous, faire signer la pétition de la CES,
- travailler à la tenue des assises de la santé et de l'autonomie dans les régions et sur le plan national,
- développer les débats publics sur la base du *défi démographique - une société pour tous les âges*, les services publics de proximité, santé, transport, urbanisme, logement, organisation de la ville,
- de réfléchir à une nouvelle dimension de la protection sociale,
- agir en direction des femmes, le 8 mars étant une date privilégiée,

- mettre au cœur de notre activité la syndicalisation avec l'objectif de 200 000 syndiqués et 100 000 abonnés à *Vie nouvelle*,
- prendre en compte dans toutes nos organisations les questions et initiatives internationales.

Les comités généraux ont essayé de concrétiser ces différentes propositions, essentiellement dans le cadre de :

- la syndicalisation,
- notre préoccupation de la diffusion de *Vie nouvelle*,
- l'élargissement et de l'enracinement de nos actions unitaires,
- le lancement de la pétition contre les franchises médicales,
- la tenue des assises nationales santé autonomie.

Les différentes Commissions exécutives ont décidé :

- de poursuivre et d'approfondir le travail en espaces,
- d'amplifier la campagne de signature des pétitions,
- de développer les coopérations actifs/retraités,
- d'améliorer notre activité internationale.

III - QUELLES CONCRÉTISATIONS DANS LES LUTTES ?

A - LUTTES SPÉCIFIQUES

Depuis le congrès de Dijon, en 2007, les sujets d'inquiétude, de colère, voire d'exaspération ont été fort nombreux.

Le chef de l'État, le gouvernement, mais aussi le patronat sous l'impulsion du Medef, ont multiplié les attaques contre le socle social français, afin de satisfaire toujours plus l'appétit de profit financier des employeurs et des actionnaires.

Les retraités, maltraités, méprisés, sont devenus une variable d'ajustement financier.

Être unitaire

Ce que l'on a fait bouger dans les rencontres : Les rapports ont évolué positivement tant confédéralement que pour notre Ucr-Cgt.

Il est utile de rappeler que huit confédérations ont su se rassembler et construire une plate-forme revendicative en cinq points face à la crise. Côté UCR, les confédérations, plus la FGR- FP, ont acté le principe de rencontres régulières.

- L'interactivité entre les organisations nationales et départementales a permis de faire évoluer et de consolider la démarche unitaire.
- Le désaccord d'une organisation ne remet pas en cause le principe de l'unité.
- Notre démarche unitaire a œuvré également pour trouver des convergences avec des associations.

La démarche unitaire est difficile, mais elle est la garantie de l'efficacité. L'unité n'interdit nullement notre expression et notre démarche propre.

Être visible, lisible

Pour y parvenir, l'Ucr-Cgt a veillé à être réactive face aux enjeux d'actualité. Sans tout citer, elle a mis à disposition ou en vente : chasubles, affiches, cartes pétitions, bulletins d'adhésion, tracts, pétitions. Elle a sollicité des audiences et désigné des délégations chaque fois que nécessaire et organisé les actions que cela induit.

Les actions menées durant ces trois années ont notamment concerné le pouvoir d'achat, les minima sociaux, les questions du logement, de la protection sociale, la défense des services publics. On peut citer pour rappel :

En 2007 : Interpellation des candidats à l'élection présidentielle avec l'adresse d'une lettre ouverte. Les actions ont aussi été axées sur le pouvoir d'achat, l'aide personnalisée à l'autonomie (Apa), les problèmes rencontrés dans les maisons de retraite, la maladie d'Alzheimer, les franchises médicales.

Le slogan : *Retraités maltraités* sera adopté unitairement pour faire prendre conscience de la situation réelle des retraités face au mépris affiché par le président de la République, son gouvernement et le Medef.

En 2008 : Les promesses électorales non tenues conduisent à l'action unitaire sur le pouvoir d'achat, le 6 mars. L'ampleur du mouvement a amené le gouvernement à prendre diverses mesures positives, mais limitées et restrictives, concernant les bénéficiaires du minimum vieillesse vivant seuls (Aspa), les pensions de réversion des veufs ou veuves ayant de faibles ressources (cumul plafonné à 800 euros), et 0,8 % d'augmentation au 1^{er} septembre.

Le 16 octobre 2008 verra à nouveau les retraités dans la lutte pour le pouvoir d'achat avec le thème *s'il y a de l'argent pour les banques, il en faut pour les retraités* et reprenant le slogan mobilisateur du contexte : *la crise c'est eux, la solution c'est nous ou c'est à eux de rendre des comptes pas à nous de trinquer*, pour agir aux côtés des actifs et privés d'emplois.

En 2009 : Les retraités ont participé tout en mettant en avant leurs revendications spécifiques, aux actions unitaires massives et intergénérationnelles du 1^{er} semestre et d'octobre.

Pour conquérir ces voies de progrès si nécessaires, l'Ucr-Cgt aura agi durant ces trois ans, sans relâche, pour être cette force disponible pour les retraités et personnes âgées.

Nos slogans traduisent l'évolution de notre activité unitaire en direction des retraités.

Nous sommes passés de : *Retraités maltraités* : le constat, à *Retraités floués* : la prise de conscience, puis *Retraités en colère* : l'action.

B - INITIATIVES GÉNÉRALES

L'offensive libérale du gouvernement et du patronat, l'ampleur prise par la crise économique, ses conséquences sociales, ont renforcé l'opinion des salariés, et des retraités de la nécessité incontournable de l'unité syndicale.

Celle-ci est perçue par eux comme la condition première pour les mobilisations revendicatives. Le rassemblement des 29 janvier et 19 mars 2009 sur la base de la déclaration commune des huit organisations et à l'appel des unions confédérales de retraités, s'est traduit par des mobilisations intergénérationnelles d'une ampleur rarement atteinte.

Le soutien de l'opinion aux mobilisations a souvent été massif, l'utilité de l'intervention syndicale a progressé dans les consciences. La Cgt a eu un rôle central dans cette construction unitaire.

Au niveau de l'Europe, à l'appel de la CES, de la Ferpa, et des UCR, les retraités européens ont signé la pétition de la CES, pour les services publics, contre la directive Bolkestein et participé aux quatre manifestations européennes, ainsi qu'aux actions internationales des 7 octobre 2008 et 2009.

La campagne *retraite* lancée par la Cgt a été prise en compte par les retraités plus largement que par les actifs.

Les retraités se sont impliqués dans la campagne des élections prud'homales.

Au travers du tour de France de la syndicalisation, organisé par la Cgt, nous avons pu constater que la place des syndiqués retraités a été abordée chaque fois que nous nous en sommes préoccupés.

IV - QUELLE PLACE DE L'UCR-CGT DANS LA CGT ?

A. Initiatives régionales, départementales

Le développement de notre activité dans les territoires a été une des résolutions du 8^e Congrès.

Depuis 2004, avec la loi de décentralisation, les territoires sont désormais des acteurs majeurs dans un bon nombre de domaines (transports, actions sociales, logement...).

Nombre d'enjeux revendicatifs sont à construire et à faire vivre en territoire, l'activité « retraités » au sein des UL, UD, des comités régionaux doit encore se développer.

Le bureau de l'Ucr-Cgt a participé à un échange avec les comités régionaux qui a conduit à des réunions USR/UD et coopérants dans les régions, pour aider à une meilleure prise en compte du syndicalisme retraités et l'amélioration de notre stratégie revendicative en territoire.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

B. Les modules : la formation syndicale, Cogitiel, Cogétise...

La décision du 8^e Congrès a été de développer un module de formation sur le « syndicalisme retraités ». Ce module est inscrit dans le catalogue de formation confédéral, mais nous n'avons pas été en capacité de généraliser sa mise en œuvre.

Le 48^e Congrès a décidé la mise en application de Cogetise, l'Ucr-Cgt a développé un module de formation de deux jours qui a été utilisé dans plusieurs structures. Plusieurs camarades ont participé à la formation Cogitiel pour aider à l'intégration de l'ensemble des retraités dans ce fichier.

C. Lien Ucr-Cgt et confédération

Depuis le 8^e Congrès, quelques évolutions ont eu lieu. La rencontre du Bureau confédéral, avec l'Ucr-Cgt du 11 décembre 2007, a traité des grandes questions : le défi démographique, la spécificité des retraités, la question de l'activité des retraités en territoire et de la structuration des organisations de retraités. Une feuille de route a été établie sur trois axes :

- le journal aux syndiqués *Ensemble* pour lequel deux problèmes se posent : il est destiné à l'ensemble des syndiqués Cgt et devrait donc parler du syndicalisme retraité. Une rencontre a eu lieu, en octobre 2009 avec la direction du journal. Deux thèmes ont été retenus d'ici au congrès de l'Ucr-Cgt. Un premier article sur le défi démographique dans le journal du 49^e Congrès, et un article sur le syndicalisme retraité dans la préparation du congrès de l'Ucr-Cgt.

- Afin que les retraités reçoivent le journal chez eux, l'UCR a lancé une grande campagne de saisie des coordonnées des retraités dans Cogitiel.

- L'élaboration d'un 4 pages sur le syndicalisme retraité en territoire a été rédigé, mais n'a pas été diffusé.

- Un travail avec les espaces confédéraux pour la préparation de notre congrès : d'une part avec l'activité logement pour la table ronde *urbanisme et habitat* et d'autre part, l'espace Europe-inter pour la conférence internationale.

Par ailleurs, l'UCR participe aux commissions, collectifs ou groupes de travail confédéraux : Espace vie syndicale, les commissions *Salaires, protection sociale, exclusion et repères revendicatifs*, les groupes de travail *Nouveau statut du travail salarié*, institution de prévoyance, services à la personne, le collectif retraite... La confédération a réservé à l'UCR un des postes d'administrateurs de la Caisse nationale de l'assurance maladie des travailleurs salariés.

Une secrétaire confédérale est chargée du suivi du travail avec l'Ucr-Cgt.

La confédération a décidé d'inscrire les Assises

nationales pour la santé et l'autonomie, (décidées par le 8^e Congrès et préparées par des initiatives dans différentes régions) dans le cadre de la préparation du 49^e Congrès confédéral.

À partir d'expérience faites avec des fédérations, il est confirmé que la question du défi démographique est la porte d'entrée pour intéresser les actifs et leur faire prendre conscience de l'enjeu du syndicalisme retraité pour la Cgt.

CONCLUSION

Des volontés sont affichées, les avancées sont bien réelles, mais beaucoup de travail reste à faire. Notre conception du syndicalisme retraité est insuffisamment reconnue dans la Cgt, et les organisations de retraités (UCR/USR/UFR) ne sont pas encore prises en compte comme elles le devraient. En tout état de cause, c'est aux retraités Cgt qu'il revient d'être les moteurs des transformations nécessaires.

Au cours de ce mandat, l'Ucr-Cgt a fait évoluer positivement la dimension unitaire de son activité, ses relations avec les organisations de la Cgt, la prise en compte collective de ses décisions, sans toutefois que cela se traduise par l'augmentation de ses adhérents, alors même que les salariés du *papy-boom* arrive en grand nombre à la retraite. ■